



COMITÉ SPORTIF BOULISTE 71



CHAMPIONNAT SAONE ET LOIRE QUADRETTE M4

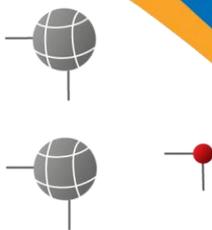
SAISON 2025 - 2026



DEROULEMENT



- Toutes les journées se déroulent selon la même formule
- Concours en X journées (en fonction du nombre d'inscrits) de trois ou quatre parties (voir détail ci-dessous) :
 - o Chaque équipe rencontre les autres équipes du championnat une fois. A l'issue de ces X journées, un classement est établi
 - o Pour chaque partie :
 - Match nul autorisé (2 points pour chaque équipe)
 - 3 points de classement pour le vainqueur
 - 0 point pour le perdant si l'écart au score est supérieur à 4 points ; 1 point pour le perdant si l'écart au score est inférieur ou égal à 4 points
- Déroulée de chaque journée à 4 parties :
 - o Début de la 1ère partie : 8h
 - o Début de la 2nd partie : 10h15
 - o Début de la 3ème partie : 14h
 - o Début de la 4ème partie : 16h15
 - o Restitution du classement à 18h15
- Déroulée de chaque journée à 3 parties :
 - o Début de la 1ère partie : 9h30
 - o Début de la 2nd partie : 14h00
 - o Début de la 3ème partie : 16h30
 - o Restitution du classement à 18h30
- Déroulée de la journée de play-off :
 - o Demi-finale : 14h00
 - o Finale : 16h30



Comité Sportif Bouliste 71

Boulodrome des trappistines - 31 Rue Pillet - 71000 Mâcon

Tel : 03 85 22 08 14 - 06 08 69 01 13 Email : secretariat@csb71.com - csb71.com





COMITÉ SPORTIF BOULISTE 71



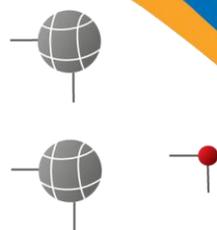
RÈGLEMENT

- Les équipes sont déclarées avec un minimum de 3 joueurs (possibilité 4 ou 5). A chaque journée, au moins deux de ces joueurs doivent être présents (2/3 ou 2/4 ou 2/5 selon la déclaration d'équipe)
- Possibilité d'incorporer des féminines (F4 uniquement)
- Possibilité d'incorporer 2 jokers maximum par concours
- Possibilité de compléter l'équipe avec des licenciés F4, M4, FU18(*), GU18(*) (jokers) de la même AS ou ESB

* Joueurs (ses) U18 : à condition de ne pas être inscrits sur la liste ministérielle des Joueurs (ses) de Haut-Niveau

- Durée : 1h45 ou 2h pour chaque partie ou 13 points. La durée sera définie en fonction du format choisi (trois ou quatre parties)
- Chaque partie gagnée rapporte 1 point de catégorisation.
- Inscriptions limitées aux 16 premières équipes inscrites

Le tirage au sort des équipes sera réalisé lors de la 1^{ère} journée de championnat.



Comité Sportif Bouliste 71

Boulodrome des trappistines - 31 Rue Pillet - 71000 Mâcon

Tel : 03 85 22 08 14 - 06 08 69 01 13 Email : secretariat@csb71.com - csb71.com





COMITÉ SPORTIF BOULISTE 71



DEPARTAGE

Les équipes seront départagées par ordre de priorité selon les critères suivant :

1. Addition du nombre de points obtenus sur chaque partie (3 points si victoire, 2 points si nul, 1 ou 0 point selon bonus défensif)
2. Nombre total de points par addition des points faits lors des X journées
3. Goal Average sur le total des X journées
4. Maximum de points faits sur une journée
5. 2^{ème} maximum de points faits sur une journée
6. 3^{ème} maximum de points faits sur une journée
7. Meilleur Goal Average sur une journée
8. 2^{ème} meilleur Goal Average sur une journée
9. 3^{ème} meilleur Goal Average sur une journée

QUALIFICATION AU FRANCE

Le 1^{er} du classement sera qualifié au championnat de France.

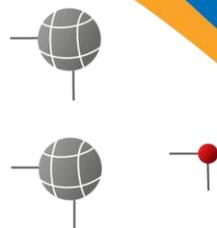
QUALIFICATION AU FEDERAL

A l'issue des X journées, les équipes classées 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} seront qualifiées directement au fédéral.

Une dernière journée de play-off sera organisée selon classement à l'issue des X journées :

- N°5 contre N°8
- N°6 contre N°7
- Puis finale entre les deux vainqueurs des demi-finales

4 places (3 au classement + 1 au play-off) seront donc attribuées pour le fédéral. Les équipes seront « têtes de série » et séparées en phase de poule au fédéral.



Comité Sportif Bouliste 71

Boulodrome des trappistines - 31 Rue Pillet - 71000 Mâcon

Tel : 03 85 22 08 14 - 06 08 69 01 13 Email : secretariat@csb71.com - csb71.com





COMITÉ SPORTIF BOULISTE 71



FRAIS D'INSCRIPTION



Le montant de l'inscription est de 150 €, pour l'ensemble des journées, à régler par le club du capitaine.

INDEMNITES

- 20 €/ partie gagnée
- Pas d'indemnités kilométriques

CALENDRIER PREVISIONNEL

Les dates des concours seront les suivantes (nombre exact à confirmer une fois les inscriptions effectuées et en fonction de la disponibilité des boulodromes) :

- J1 : 11 et/ou 12 octobre 2025
- J2 : 1^{er} et/ou 2 novembre 2025
- J3 : 22 et/ou 23 novembre 2025
- J4 : 13 et/ou 14 décembre 2025
- J5 : 24 et/ou 25 janvier 2026
- J6 : 14 et/ou 15 février 2026
- Play-off : 7 et/ou 8 mars – Site à définir – quart, demi et finale (équipes classées de 5 à 8)

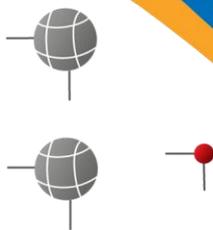
Toutes les équipes s'engagent à défendre leur chance.

FORFAIT

En cas de forfait d'une équipe en cours de saison, les résultats précédents à ce forfait ne seront pas annulés. Les équipes qui devaient affronter l'équipe forfait remporteront leur rencontre 13 à 7 et les indemnités de 20€ seront donnés par le CSB71.

Pour l'équipe déclarant forfait, les sanctions suivantes seront appliquées :

- Amende forfaitaire de 150 € au club ayant inscrit l'équipe
- Interdiction pour tous les joueurs déclarés de l'équipe de participer aux fédéraux pour l'année en cours





COMITÉ SPORTIF BOULISTE 71



ORGANISATEURS



« L'unité de valeur de la réussite, ce n'est ni le franc ni le dollar. C'est un rapport entre la satisfaction et le projet. » Joseph Antoine Bell.



Bon championnat à tous !!

Le président,
Philippe TRONCY



Comité Sportif Bouliste 71
Boulodrome des trappistines - 31 Rue Pillet - 71000 Mâcon
Tel : 03 85 22 08 14 - 06 08 69 01 13 Email : secretariat@csb71.com - csb71.com

 @csb71

